

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



Palais des congrès du Cap d'Agde le 6 juillet 2024



Palavas-les-Flots le 7 décembre 2024

Cérémonies de remise des prix départementaux, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, en présence d'Éric Suzanne, sous-préfet de Lodève, de Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, de Catherine Come, directrice académique des services de l'Éducation nationale, de Patrick Sandevour, président national de l'ANMONM, des élus, des autorités civiles et militaires du département, des chefs d'établissements scolaires, des professeurs, des formateurs, des 300 lauréats des 17 prix remis ces jours-là avec leurs familles et invités, soit près de 900 participants à ces deux manifestations.

DÉCEMBRE 2024

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M.

Section de l'Hérault

décembre 2023

- Délégués des secteurs géographiques
- 1 - Martine Marragou - martinemarragou@yahoo.fr
 - 2 - Maurice André - maurice.andre2@wanadoo.fr
 - 3 - Didier Alric - didier.alric@wanadoo.fr
 - 4 - Laurent Rota - rotalaurent@yahoo.fr
 - 6 - Martine Bedès - alexbedes@orange.fr
 - 7 - Marc Pimpeterre - marc.pimpeterre@live.fr
 - 8 - Jean-Marc Leledeckers - jean-marc.leledeckers@orange.fr

- 6 -
Vallées de l'Hérault
et Hauts cantons

- 3 -
Castelnau
Pic Saint Loup

- 1 -
Grand
Montpellier

- 8 -
Pays de l'Or
et de Lunel

- 7 -
Bassin de Thau

- 4 -
Hérault Méditerranée

- 2 -
Biterrois - Minervois

(communes du Terr.
Région Midi-Pyrénées)

— Limite de département
●●●●● Limite d'arrondissement

Le mot du président



Chers Compagnons,

Une année 2024 qui s'achève, riche en événements et en activités pour la section de l'Hérault, toujours guidée vers notre jeunesse qui demeure notre cœur de cible avec la reconnaissance d'actes de civisme, d'engagement citoyen et devoir de mémoire remarquables, dont certains ont été reconnus et récompensés au niveau national.

Reconnaître aussi l'engagement des femmes et des hommes qui au quotidien se portent volontaires et bénévoles, comme les sapeurs-pompiers et les membres de la SNSM, pour secourir ou sauver les biens et les personnes mis en danger par accidents ou consécutifs à des risques climatiques.

Les commissions en charge de ces sujets font preuve d'un discernement éclairé avec les concours des services de l'Éducation nationale du rectorat de Montpellier, de l'État-major opérationnel du SDIS de l'Hérault et de la délégation interdépartementale de la SNSM Gard- Hérault pour attribuer les prix récompensant les meilleurs dossiers.

L'année 2024 nous a amenés à attribuer des prix de l'engagement citoyen aux Cadets de la défense, de la Gendarmerie et de la Sécurité civile en partenariat avec l'Éducation nationale pour mettre à l'honneur des élèves des collèges et des lycées qui s'engagent dans une formation sur leurs temps libres, leur permettant de vivre des expériences enrichissantes, le goût de l'effort, l'esprit de cohésion, la découverte des métiers de la Défense, de la Gendarmerie, de la Sécurité civile, le développement du civisme et de citoyenneté et le partage des symboles et valeurs de la République. En 2025 nous reconnaitrons l'engagement des Cadets de la santé du service de santé des armées.

Dans ce cadre, nous avons aussi décerné le prix de l'engagement citoyen au service de la Marine nationale concernant 36 jeunes, filles et garçons de la Préparation Militaire Marine de Sète et en 2025, nous reconnaitrons en plus les membres de la Préparation Militaire Marine de Béziers.

Ainsi, dans un monde où le bruit des canons résonne toujours plus avec des montées d'extrémismes et de fanatisme dans une société qui recherche des repères dissolus, les décorés de l'ordre national du Mérite doivent avoir pour boussole la notion de service à la Nation dans l'intérêt commun à partir des actions menées dans le champ des activités professionnelles ayant prévalu à la reconnaissance de leurs mérites distingués pour l'attribution de leurs insignes de l'ordre national du Mérite.

Souhaitons que 2025 nous apporte un peu plus de sérénité et facilite les rapports entre les hommes et entre les nations, afin que les chemins de la paix soient un peu plus ouverts et empruntés. Ainsi, le monde retrouvera une belle espérance dont il a bien besoin.

Très cordialement

Yvan Marcou
Président départemental

Sommaire

P 2 - Compagnons à l'honneur - p 3 - Comité d'honneur - P 4 - Réceptions dans l'Ordre - P 5 - Organigramme - P 6 à 18 - Assemblée générale - P 19 à 32 - Remise des prix 2024

Nos compagnons à l'honneur

Nominations et promotions 2022 - 2023 - 2024

Novembre 2022 - civiles

- Odile EISENSTEIN - Commandeur - Montpellier
- Patrice GABANOU - Chevalier - Montpellier
- Cédric SUDRE - Chevalier - Montpellier
- Jérôme BONNAFOUX - Chevalier - Agde
- Séverine BARRAUD - Chevalier - St.-Jean-de-Védas
- Gérard TUGAS - Chevalier - Béziers
- Virginie MONNIER MANGUE - Chevalier - Vendargues
- Samira BENAFIA - Chevalier - Lattes
- Jérôme VITRE - Chevalier - St. Gély-du-Fesc
- Gaëlle MIGNOT - Chevalier - Juvignac

Novembre 2022 - militaires

- Christophe CHESA - Chevalier - Castries
- Eugene GARCIA - Chevalier - Montaud
- Jean LUCIANNI - Officier - Puilacher
- Fabrice ALBERNI - Chevalier - Les Matelles
- Didier PEYTHIEU - Chevalier - St. Martin-de-Londres
- Patrick GABATA - Chevalier - Balaruc- les-Bains
- Philippe FESQUET - Officier - Villeveyrac
- Corinne BARRIOT - Chevalier - Bédarieux
- Jean ASSIE - Chevalier - Juvignac

Juin 2023 - civiles

- Nicolas ARNAUD - Chevalier - Montpellier
- Adrien NOUGARET - Chevalier - Montpellier
- Philippe TROTABAS - Chevalier - Montpellier
- Céleste BOURSIER MOUGENOT - Chevalier - Sète
- Philippe HUPPPE - Chevalier - Adissan
- Yvelise DESCAMPS - Chevalier - Hérépian
- Joséphine LINDGREN CESBRON - Chevalier - Lavérune
- Christian MANDROU - Chevalier - Juvignac



Novembre 2023 - civiles

- Marc YCHOU - Chevalier - Montpellier
- Jacques RIGAUD - Chevalier - Montpellier
- Colette JUSTE - Chevalier - Roujan
- Catherine CHOMA - Officier - Montpellier
- Guylain CLAMOUR - Chevalier - Montpellier
- Gemma DURAND - Chevalier - Montpellier
- Jacques LACOMBE - Chevalier - Castelnau-le-Lez
- Arnaud RICHARD - Chevalier - Baillargues
- Éric FLORES - Officier - Saint-André-de-Sangonis
- Christelle CABOT - Chevalier - Montferrier-sur-Lez
- Farida DJOUAD SAMRI - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc

Novembre 2023 - militaires

- Éric GOMEZ - Chevalier - Frontignan

Juin 2024 - civiles

- Audrey LEPRINCE - Chevalier - Montpellier
- Élixa BASSOT - Chevalier - Montpellier
- Bernard ATTAL - Officier - Montpellier
- Frédéric MUNOZ - Chevalier - Frontignan
- Philippe SEBAG - Chevalier - Frontignan
- Laurent AGAR - Chevalier - Loupian
- Frédérique SEGOND - Chevalier - Sète
- Christophe SAINTE AGATHE - Chevalier - Palavas-les-Flots
- Fabrice CANTELE - Chevalier - Thézan-les-Béziers
- Philippe MILLET - Chevalier - Teyran
- Isabelle SERRES - Chevalier - Lattes
- Gilbert KINER - Chevalier - Montferrier-sur-Lez
- Jean-Luc CHOTTE - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc

Juillet 2024 - civiles

- Félix LEBRUN - Chevalier - Lansargues
- Alexis LEBRUN - Chevalier - Lansargues

Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

Membres adhérents depuis le 1er janvier 2023:

- Véronique GAUTIER ROBERGEON - sympathisante
- Pascal VERGÉ - titulaire
- Hubert MOREAU - titulaire
- Giselle COMBLE - titulaire
- Lyla GEYRES - sympathisante
- Cyrille MARCOU - sympathisant
- Corinne VERON - titulaire
- Jacques RIGAUD - titulaire
- Gérard TUGAS - titulaire
- Gabriel GIL - titulaire
- Gérard GIMENO DEVESA - sympathisant
- Nicole DEVIC - sympathisante
- François-Xavier LAUCH - préfet de l'Hérault - membre honneur
- Thomas DEPRECCQ - général Cdt. gendarmerie 34 - mre. honneur
- Benoit DESMARTIN - contrôleur générale dir. DDSP 34 mre.honneur
- Benoit HASS - titulaire
- Daniel GUIRAUD - titulaire
- Gilles DEVILLE DE PERIERE - titulaire
- Mireille DELFAU - sympathisante
- Emmanuel BOUTIN - titulaire
- Ange BALZANO - titulaire
- Jean ASSIE - titulaire
- Cédric SUDRE - titulaire
- Patrick GABATA - titulaire
- Yvelise DESCAMPS - titulaire
- Jean-Claude LUCIANI - titulaire
- Frédéric MUNOZ - titulaire
- Farida DJOUAD SAMRI - titulaire

Nous leur adressons nos sincères remerciements

et nous invitons tous les autres nommés et promus 2022 - 2023 et 2024 à nous rejoindre.

Le comité d'honneur



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de l'Institut Agro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles
de 2015 à 2021



Président d'honneur
M. François-Xavier LAUCH
Préfet de l'Hérault



Mme Sophie Béjean
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Général Thomas Deprecq
Commandant du Groupement de gendarmerie de l'Hérault



Contrôleur général Benoit Desmartin
Directeur interdépartemental de la police nationale



Contrôleur général Éric Florès
Directeur du SDIS de l'Hérault



M. Robert Ménard
Maire de Béziers
Président de la communauté d'agglomération
Béziers Méditerranée



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France



M. Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Réception dans l'ordre



M. Jacques RIGAUD

Conseiller départemental, ancien maire de Ganges, ancien président de la Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises, a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 2 mars 2024 par M. Benoit HOST, président du souvenir français gangeois.



Mme le Dr Farida DJOUAD SAMRI,

directrice de recherche à l'Inserm, a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 26 juin 2024 par M. Patrick Sandevor, président national des membres de l'ordre national du Mérite.



M. Frédéric MUNOZ,

ancien chef de service dans la fonction publique territoriale, 30 ans de porte-drapeau et porte-drapeau départemental a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 26 juin 2024 par M. Yvan Marcou, président départemental de l'association nationale des membres l'ordre national du Mérite.



Mme Colette JUSTE,

présidente du comité du Souvenir Français de Bédarieux puis de Roujan porte-drapeau depuis 1952, a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite le 24 août 2024 par M. Yvan Marcou, président départemental de l'association nationale des membres l'ordre national du Mérite.



M. Philippe SEBAG,

policier depuis 1989, très connu dans le milieu syndical (SIPN, Alliance Police Nationale), a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 9 novembre 2024 par M. Pascal Lalle, ancien contrôleur général des services actifs de la Police nationale.

Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2024

- Denis HEBRARD
- Philippe BOT
- Émile MALAFOSSE
- Yvette ANDRILLAT
- Joseph COLMOU
- Edmon VAILHE
- René MARTIN
- Gilbert ROQUFORT
- Michel RAYNARD
- René POUDEVIGNE
- Michel HERBACH
- René L'HOMME
- Gérard ANDOUCHE
- Michel FROMONT

Membres élus au conseil d'administration = 15 : **Président honoraire**

Bureau :

Pierre MAINCENT

Yvan MARCOU - Président départemental - Membre de droit de toutes les commissions.

Didier ALRIC - Vice-président - Secrétaire général
- Délégué du secteur Castelnau Pic-Saint Loup (N°3)
- Délégué des membres hors département (secteur N°11)
- Président de la commission Sauveteurs en mer bénévoles

Cyril MARCHAL - Trésorier
- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Alain GUIGARD - Trésorier adjoint

Martine BÉDÈS - Vice-présidente
- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (N°6)
- Présidente de la commission Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)
Cadets gendarmerie, défense, sécurité civile et préparation militaire marine (PMM)
- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

Martine MARRAGOU - Vice-présidente
- Déléguée du secteur Grand Montpellier (N°1)

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (N°2)
Patrick DESBROSSES - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
Jean-Baptiste FERRACCI - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
Philippe MANDON - Conseiller du président départemental
Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse, Mémoire et JSP
Marc PIMPETERRE - Délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)
- Président de la commission Entraide-Solidarité - Conseiller social et juridique
Laurent ROTA - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (N°4)
Jérôme TOULZA - Conseiller
Pascal VERGÉ - Conseiller

Membres associés :

Alex BÉDÈS - Président de la commission Terroirs engagés sapeurs-pompiers volontaires
- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV), jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et Mémoire
Marie-Nina CASPAR - Conseillère solidarité auprès de la déléguée du secteur grand Montpellier
Jean-Marc LEIENDECKERS - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (N°8)
François LEHEUP - Porte-drapeau départemental
Frédéric MUNOZ - Porte-drapeau départemental - Conseiller auprès du président : adhésions & fidélisations
Véronique GAUTIER-ROBERGEON - Suppléante au délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)

Porte-drapeaux des secteurs géographiques :

François LEHEUP (1) - Michel LATORRE (2) - Jacques DARRICARRERE (3) - Michèle CIAZINSKI (4)
Patrick DESBROSSES (6) - Nathalie MARCOU (6) - Corentin GROS (6) - Gérard BERTIN (7)
Armand ALBERT (8) - Maxime LEIENDECKERS (8)

Membres de la commission: Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP Cadets gendarmerie, défense, sécurité civile et préparation militaire marine (PPM)

Présidente : Martine Bédès

*Membres : Roger Pastor - Alex Bédès - Cyril Marchal - Bernard Joubert - Nicole Brahier-Rodenmacher
Hubert Moreau - Frédéric Munoz*

Membres de la commission Terroirs engagés :

Président: Alex Bédès

Membres: Martine Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses - Jean-Baptiste Ferracci

Membres de la commission Entraide-Solidarité :

Président : Marc Pimpeterre

Membres: Alex Bédès - Marie-Nina Caspar - Martine Marragou - Frédéric Munoz

Membres de la commission Sauveteurs en mer Bénévoles:

Président : Didier Alric

Membres: Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Jean-Marc Leiendeckers



48° assemblée générale de la section de l'Hérault
6 juillet 2024
Palais des congrès du Cap d'Agde



Gardons en mémoire les compagnons
qui nous ont quittés au cours de l'année 2023 et à ce jour

- Anne MARCOU
- Claude KRUGER
- Denis HEBRARD
- Philippe BOT
- Maurice LEFEBVRE
- Edmond VAIHÉ
- Yvette ANDRILLAT
- Joseph COLMOU
- Émile MALAFOSSE
- Paul GIUSTI
- René BERNARD
- Michel MONTLAUR
- Jacques HYP
- Michel GRAS
- Roland L'HOSTIS
- Yolande THEULE-BACQUET

Les militaires, policiers, pompiers et enseignants
morts en service.



Ordre du jour

- Rapports d'activités 2023
 - National
 - Section 34
 - Rapports commissions:
 - Civisme – Mémoire – Éducation à la citoyenneté
 - Engagement citoyen JSP – SPV –
 - SNS
 - Solidarité
 - Rapport financier
 - Rapport moral
 - Renouvellement du comité de section
 - Remerciement
- 12h00 - Buffet campagnard
14h00 – Remise des prix dans l'auditorium



Marc Pimpeterre - Cyril Marchal - Yvan Marcou - Patrick Sandevoir - Martine Bédès - Didier Alric



Ouverture de l'assemblée générale avec le mot d'accueil d'Yvan Marcou - président départemental et de Patrick Sandevair - président national

Rapport d'activité national:

Yvan Marcou - président départemental

Comme vous le savez, depuis plusieurs années les effectifs globaux de l'ANMONM sont en constante diminution et une grande majorité des sections rencontre des difficultés à faire adhérer de nouveaux membres et, souvent même, à fidéliser les Compagnons. Ce constat, nous l'avons tous fait. Nous en connaissons quelques causes, mais il nous faut trouver des solutions.

Le président national a donc demandé au conseil d'administration d'ouvrir un vaste chantier dit "Grenelle des effectifs", destiné à relancer et à poursuivre celui déjà lancé en 2017 par la commission Développement et Prospective (CDP). Un groupe d'étude a reçu pour mandat :

- D'actualiser les termes du constat et d'en tirer un bilan des actions à conduire ;
- De confronter ce bilan à la situation et aux modes d'actions correctifs adoptés par un panel de sections métropolitaines représentatives (taille, typologie, effectifs) ;
- De rédiger un catalogue de bonnes pratiques à mettre à disposition des sections départementales.

Attendons le résultat de cette étude.

Abandon par le siège national fin 2023 des outils informatiques installés depuis de nombreuses années

- SAGASe
- Site Internet

Depuis le 1er janvier 2024, est lancée la mise en place de nouveaux outils de remplacement par un seul site web identique à celui utilisé par la SMLH.

- Comptabilité des sections
- Gestion des adhérents
- Site internet

La finalisation est en retard sur le programme.

Nous utilisons pour la section 34 le site web www.ordre-national-merite34.info avec une newsletter hebdomadaire et l'APP KANANAS pour la gestion des adhérents.

Rapport d'activité 2023 de la section de l'Hérault:

Didier ALRIC - vice-président - secrétaire général

Cette année 2023 fut une année normale en ce qui concerne l'activité après la période difficile que nous avons vécue due au COVID les années passées.

Les objectifs de notre Association nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Quels sont les objectifs?

Notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, est tournée vers la jeunesse, et s'exprime au sein de l'ANMONM par ses objectifs.

Il y a trois objectifs:

- Transmettre.
- Représenter.
- Partager.

Ces quatre objectifs reposent sur nos valeurs fondatrices:

- La Citoyenneté
- Le Civisme
- La Civilité
- La Solidarité
- Le Devoir de Mémoire

1er objectif de notre activité.

Transmettre à la jeunesse, à nos enfants....les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres...avec notre devise: « Honneur-Solidarité-Mémoire » et la règle des « 3C »: Citoyenneté-Civisme-Civilité.

Et comme dit notre président, les jeunes générations sont le « cœur de cible » de l'AN-MONM de l'Hérault.

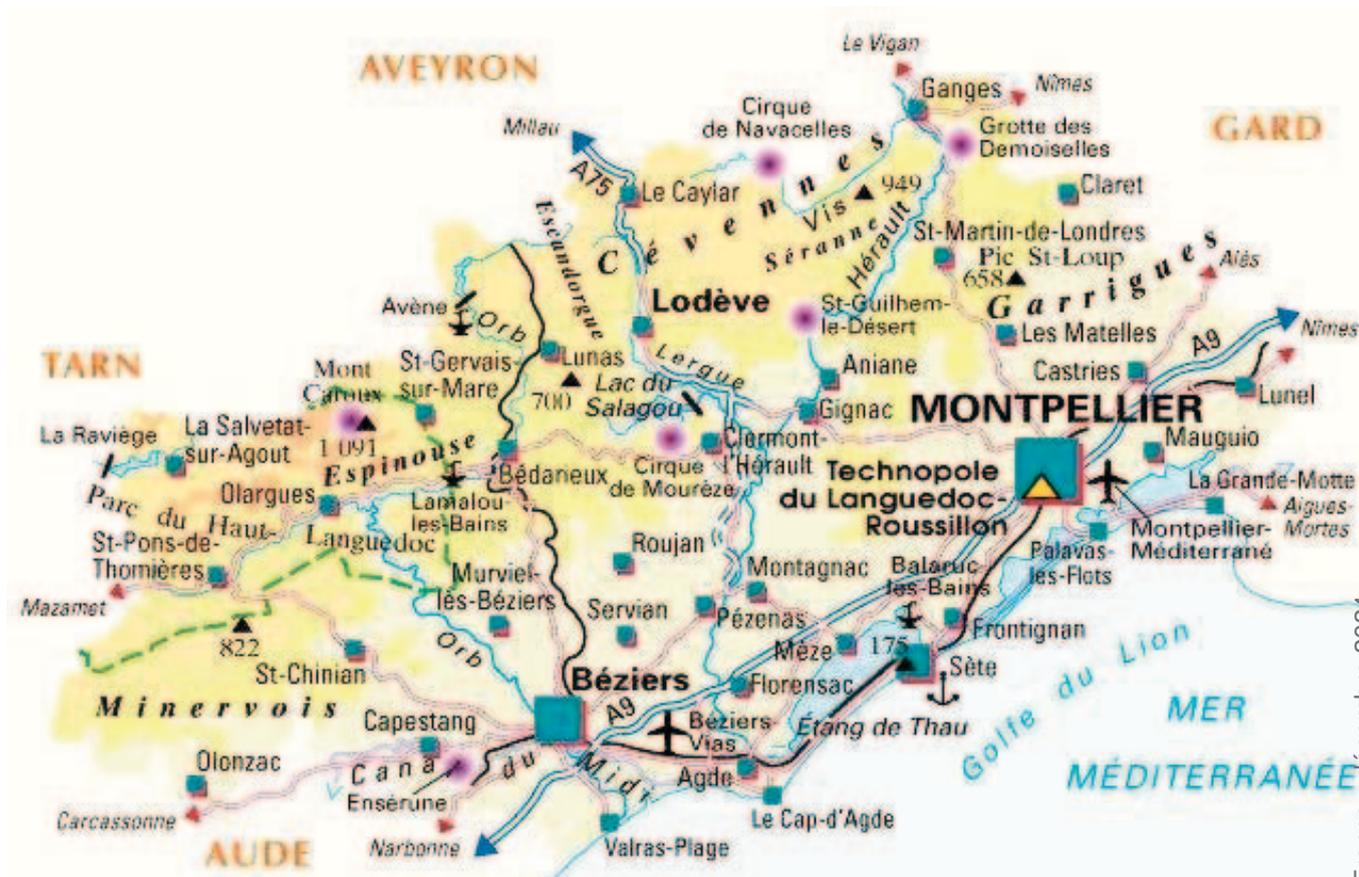
Transmettre

Cette transmission est assurée par les membres de la Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen de la jeunesse dont la Présidente Martine Bédès développera cette partie dans son rapport lors de sa prise de parole.

2ème objectif de notre activité.

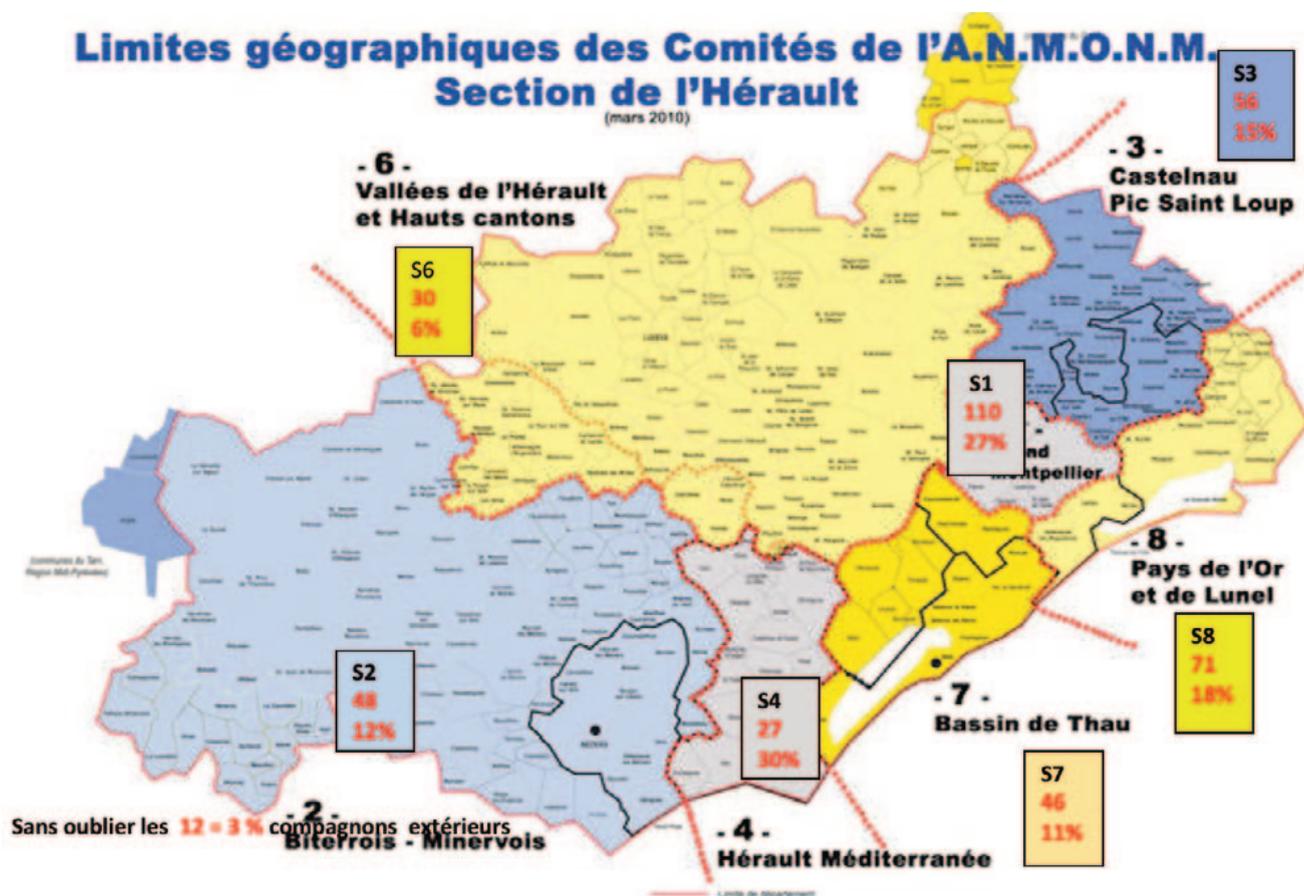
Représenter nos valeurs dans notre société première mission.....

Dans le département avec les participations aux commémorations, cérémonies, invitations officielle.



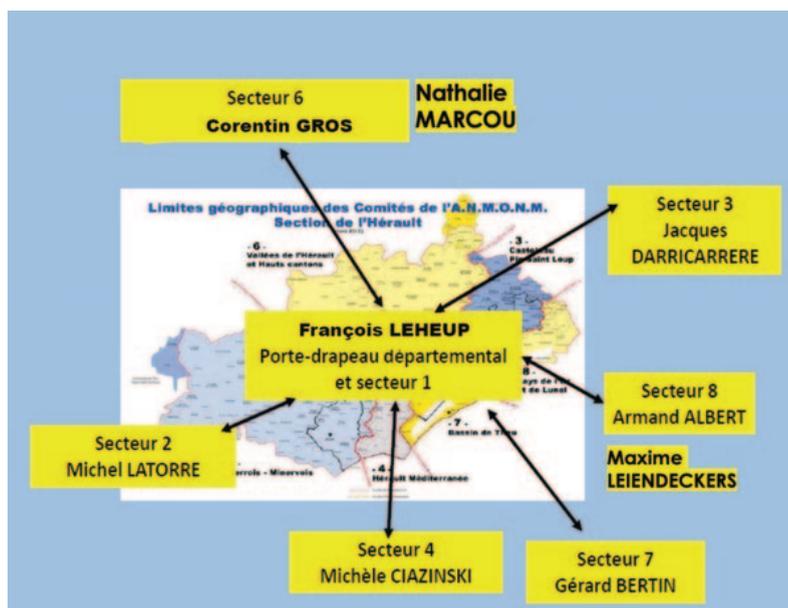
Pour représenter l'ANMONM, nous sommes 436 pour l'année 2023 dans notre département.

Répartis en secteurs géographiques



Pour représenter, avec les porte-drapeaux, confirmations assidues de l'existence de l'ANMONM.

Les porte-drapeaux forment dans notre section une équipe solidaire autour de François LEHEUP notre porte-drapeau départemental, équipe qui s'est relayée au sein de notre département pour pouvoir assurer de leur présence, la représentation de l'ANMONM dans toutes les manifestations, cérémonies officielles, commémorations ou réunions relevant de la sphère solidarité, remise de médailles, enterrements par exemple. Merci à eux.

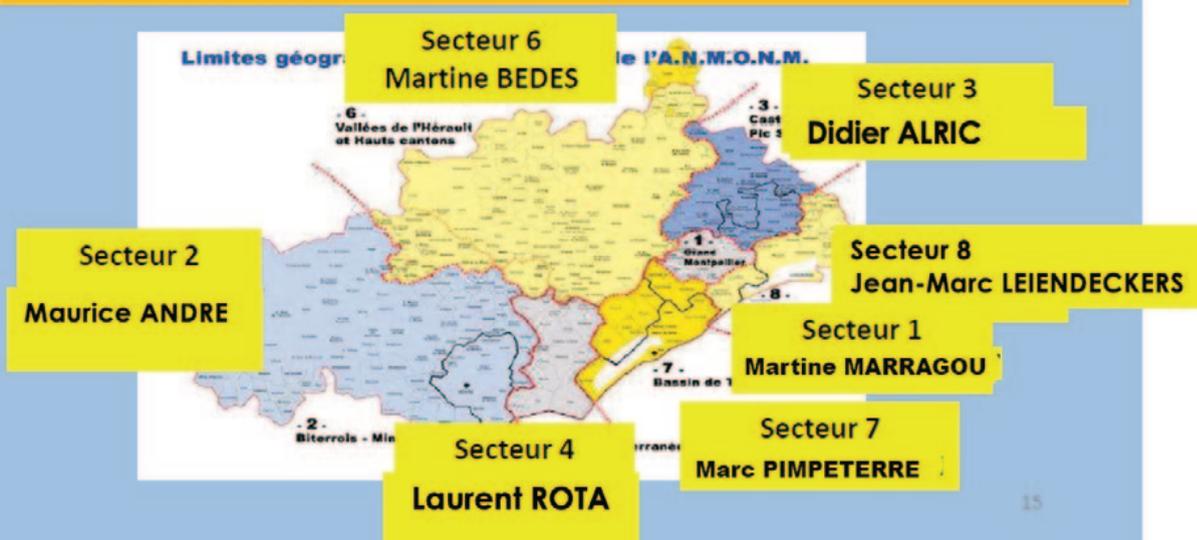


François LEHEUP



Représenter,
*nos valeurs dans notre société
première mission...*

Avec les **délégués de secteur géographique**
pour certaines cérémonies officielles plus spécifiques
géographiquement



Pour représenter par la présence d'Yvan Marcou en tant que président, dans les instances officielles sur invitation, dans le département de l'Hérault, au niveau national ou dans d'autres sections.

Ainsi, les 436 compagnons de l'Hérault, les porte-drapeaux, les délégués de secteur, et notre président ont pu marquer leur activité de représentation en 2023 dans les commémorations et devoir de Mémoire.

En 2023, la section de l'Hérault a été présente dans 86 commémorations et manifestations. Vous retrouverez la liste exhaustive dans le Bleu de France de décembre 2023.

3^{ème} objectif de notre activité: Partager,

Des expériences, des compétences, des contacts de haut niveau...

Partager notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34.

L'assemblée générale et les réunions du conseil d'administration.

Pour l'année 2023, l'assemblée générale s'est déroulée le 17 juin à Frontignan.

A cette occasion a eu lieu le vote concernant l'élection au conseil d'administration et au bureau.

Partager par des communications au sein des secteurs géographiques, à l'initiative des délégués et les vœux échangés.

Partager notre réflexion lors des réunions au sein du comité de section de l'ANMONM 34

Partager en proposant des sorties, des conférences.

Partager en répondant aux invitations culturelles proposées, en partageant des contacts dans ces rencontres.

Partager par la communication:-

- La revue annuelle Bleu de France.
- La News Letter hebdomadaire.
- Le site départemental et FaceBook avec la mise en ligne des comptes-rendus et courriel du président.
- l'envoi des cartes d'anniversaire.
- Les courriers aux différentes instances de notre département: Préfecture, Conseil régional, Conseil départemental, Métropole, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, communes, gendarmerie, SDIS, Rectorat...

Aider nos anciens.

En 2023 comme en 2022, il y a eu des visites ou des appels téléphoniques auprès des plus isolés.

Les échanges de vœux accompagnés d'un petit présent.

Des réunions conviviales lors des anniversaires quand cela a été possible.

Aider ceux qui en ont besoin, dans l'association et à l'extérieur de celle-ci.

Dans notre participation à la vie d'autres associations, soit par une aide financière, soit par une présence active.

Ainsi notre section est, au fil des jours bien présente par son activité comme le montre le rapport qui vous a été fait.

Martine BÉDÈS - vice-présidente - présidente des commissions

Rapport des commissions:

- Civisme,
- Mémoire, Initiative mémorielle,
- Engagement citoyen pour la jeunesse,
- Engagement citoyen JSP,
- Engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaire du SDIS 34,
- Engagement citoyen des sauveteurs bénévoles de la SNSM 34.

Objectifs de la commission:

- ★ Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes;
- ★ Les citer en exemple
- ★ Les récompenser en décernant chaque année aux actes les plus méritants des prix à titre individuel ou collectif
- ★ Œuvrer pour développer ce type d'actions

LES TYPES DE PRIX SONT :

- Le prix du Civisme
- Les prix Mémoire et Initiative mémorielle
- Le prix de l'Education citoyenne
- Le prix de l'Engagement citoyen JSP

Le prix du Civisme (depuis 1985)

Il récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de courage, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat et devoir de mémoire.

Le prix “Mémoire”

Ce nouveau prix à titre individuel ou collectif concerne les scolaires. Il doit inciter la jeunesse à porter des projets dans la sphère mémorielle.

Le prix Mémoire fait suite à un partenariat avec l'Éducation nationale suite à la convention signée avec l'Éducation nationale en 2022.

Le deuxième partenariat est avec l'ONACVG pour son expertise dans le domaine de la mémoire et son engagement au profit de la jeunesse * Prix école – collège - lycée

Le prix « Initiative mémorielle »

Ce prix est destiné hors de l'école à tout public, organisme public ou privé à titre individuel ou collectif qui se distingue par des initiatives relevant du domaine de la Mémoire destinées à transmettre en animant et en faisant la promotion pour et avec la Jeunesse.

Le prix de l'Éducation citoyenne (depuis 2011)

Ce prix récompense un élève ou un groupe d'élèves distingué(s) par

- leur comportement,
- leur rayonnement au service de la collectivité scolaire
- la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire pour un mieux vivre ensemble * Prix école – collège - lycée

Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation à la citoyenneté.

Signature au rectorat de la nouvelle convention de partenariat le 23 mars 2022 avec



le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

M. Christophe MAUNY- DASEN Hérault et L'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) représentée par Yvan MARCOU président de la section de l'Hérault

en présence de Martine Bédès, présidente de la commission et de Véronique Géronès-Troadec - DAASEN Hérault.

Prix de l'Engagement citoyen JSP (depuis 2017 suite à la convention de partenariat signée avec l'UDSP34, le SDIS34 et la préfecture de l'Hérault)

Ce prix récompense:

- à titre individuel un jeune sapeur-pompier (JSP) qui s'est particulièrement illustré
- à titre collectif une section de JSP avec leurs formateurs, très investie

Les prix départementaux 2023 de l'ANMONM ont été remis le samedi 17 juin 2023 à Frontignan, salle de l'Aire.

NB: Se reporter au Bleu de France - décembre 2023 - pour article et photos liés à ce sujet.

Pour mémoire:

Le jury départemental du prix « Mémoire » a décerné 3 prix collectifs aux élèves du:

- collège Louise Michel de Ganges
- collège Gérard Philippe de Montpellier
- lycée Jean Jaurès de Saint-Clément-de-Rivière

et un diplôme de reconnaissance au lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux.

Le jury départemental du prix « Initiative mémorielle » a décerné un premier prix collectif à la ville de Gignac.

Le jury départemental du prix Education citoyenne a décerné à titre collectif:

- * catégorie école : école Jean Vidal du hameau de la Liquière – Cabrerolles
- * catégorie collège : collège Fontcarrade de Montpellier
collège Paul Emile Victor Agde
- * catégorie lycée : lycée Joseph Vallot de Lodève

Le jury du prix départemental de l'engagement citoyen JSP a décerné

- deux premiers prix collectifs ex aequo
 - à la section du Bassin de Thau
 - à la section de Saint-Pargoire

Les membres de la commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen

:

PRIX A DECERNER	DESRIPTIF DES ACTIONS	REPARTITION DES TACHES	CONTACTS
CIVISME MÉMOIRE Initiative mémorielle	> Prendre contact avec les partenaires institutionnels - Gendarmerie - Police nationale - Les sapeurs pompiers - Les mairies - La presse > Recenser les jeunes méritants, en groupe et individuel	Bernard Joubert Cyril Marchal - Alex et Martine Bédès Yvan Marcou Délégués de secteur	Martine Bédès Présidente de la commission Civisme, Mémoire, citoyenneté et engagement citoyen JSP pour la jeunesse Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr Roger Pastor Roger.pastor@sfr.fr Délégués de secteur
EDUCATION CITOYENNE	> contacts avec DASEN et DAASEN > Courrier aux chefs d'établissement et diffusion des dossiers de candidature > Contact avec la DSDEN diffusion dossiers > Centralisation des dossiers de candidature > Contacter le service de communication du rectorat pour repérer les actions ayant fait l'objet d'un article de presse > Dépôt des dossiers à l'IA > Prévoir la composition du jury et la date de réunion du jury DAASEN (attribution des prix Education citoyenne et concours d'affiche)	Martine Bédès	Centralisation des dossiers Martine Bédès Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr Participation à l'évaluation des dossiers, les membres de la commission Yvan Marcou, Martine Bédès, Bernard Joubert, Roger Pastor, Alex Bédès, Cyril Marchal
ENGAGEMENT CITOYEN	> Prendre des contacts avec - L'UDSP 34: Magali Bonnefoi et Olivier Arnaudin - LE SDIS 34 état Major > Choisir la section JSP méritante > Repérer un acte d'un JSP méritant	Contacts - Alex et Martine Bédès - Cyril Marchal	Centralisation Martine Bédès Présidente de la commission Tél: 06 87 53 02 18 alexbedes@orange.fr

5 - Les actions de la commission



Le fonctionnement de la commission

Calendrier des activités 2023 - 2024

DATES / REUNIONS	LIEU	CONTENU
Septembre 2023		Préparation des dossiers de candidature 2024 des divers prix
Octobre 2023	Inspection académique	DEPOT DOSSIERS DE CANDIDATURE PRIX Education citoyenne et Mémoire pour diffusion dans les établissements scolaires publics et privés de l'Hérault
Octobre/novembre / décembre 2023		Repérage d'actions, contacts et transmission directe des dossiers de candidature aux divers prix proposés par l'ANMONM aux établissements repérés
9 décembre 2023	Agde	REMISE DIPLÔMES ET MEDAILLES JSP prix 2023 - 60ème anniversaire de la création de l'ONM
20 décembre 2023	Sète	
Mercredi 31 janvier 2024	Gignac	Réunion de la commission
24 mars 2024		Date limite de retour des dossiers de candidature aux divers prix
Mercredi 27 mars 2024	Gignac	Etude de l'ensemble des dossiers et délibérations prix du civisme et de l'Initiative mémorielle, de l'engagement au service de la Marine Nationale
A partir du 25 mars 2024		Contacts avec DAASEN Dossiers Educ citoyenne, Cadets de la République, Mémoire
Mercredi 3 avril 2024	IA/Rectora 14H30	Réunion du jury Educ. citoyenne, Mémoire, Cadets de la République, salle réservée au rectorat
Première semaine d'Avril 2024 Courriels adressés aux lauréats		
Envoi à la commission nationale dossiers lauréats Education citoyenne et Mémoire avant le 25 mai 2024		
26 avril 2024	SDIS34	Réunion jury Prix JSP et SPV et SNSM
Fin avril	Vailhauquès	Courriels adressés aux lauréats
Mai 2024		Envoi invitations à la remise des prix Rédaction du livret d'accueil et des diplômes
Fin mai 2024		Signature des diplômes
Juin et 5 juillet 2024		Préparation cérémonie remise des prix, installation, emplacements lauréats, personnalités...
Samedi 6 juillet 2024		Cérémonie de remise des prix Palais des Congrès Ca d'Agde

Pour l'année 2024 sont attribués.

NB: Se reporter aux pages suivantes pour la remise des prix du 6 Juillet 2024 au Palais des congrès du Cap d'Agde

3 prix « Education citoyenne » (collectifs)

4 prix « Mémoire » (collectifs)

3 prix « Civisme » (2 collectifs + 1 individuel)

1 prix « Initiative mémorielle » Les geôles de la caserne de Lauwe

2 prix « Engagement citoyen SSPV (2 chefs d'entreprise + collectivité)

2 prix « Engagement citoyen bénévoles SNSM (chef d'entreprise + collectivité)

2 nouveaux prix

- Prix des Cadets de la République (Défense, Gendarmerie, Sécurité civile)

- Prix de l'Engagement citoyen au Service de la Marine Nationale



Réunion du jury au rectorat le 3/4/2024

Marc PIMPETERRE - Président de la commission Entraide - Solidarité.

La commission créée il y a deux ans est devenue un axe, outil permanent de l'organisation mise en place par le président Yvan Marcou.

Après avoir réfléchi sur les modalités d'action, d'intervention, la pratique qui s'est mise en place a conforté nos idées.

Concrètement il s'agit d'une sollicitation éventuelle par les délégués de secteur qui connaissant le plus finement possible les compagnons du secteur sollicitent la commission.

En ce sens deux courriels annuels sont adressés aux délégués pour connaître les éventuels besoins en complément de saisines immédiates.

Quelle forme cela prend-il ?

Un « besoin » d'échange, de soutien pour les compagnons. La santé en est le point central. Comprenant le parcours de soin, les annonces de pathologies. Mais aussi des discussions sur le parcours de vie, l'organisation de la fin de vie. Lors de l'année 2023 et pendant les réunions du comité ont été mis à la réflexion, lors des obsèques des compagnons, l'apposition d'une plaque ANMONM 34 ou « drapeau » bleu sur le cercueil en complément de la présence des portes-drapeaux qu'il convient de remercier ici également.



Cyril MARCHAL - Trésorier

Rapport financier 2023

Dépenses 2023	
Fournitures administratives	2 055
Assurance	155
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 768
Réunions - Publications Déplacements comité	2 287
Manifestations Organisations visites	13 142
Frais postaux – Sous traitance	3 474
Service bancaire	111
Rétrocession cotisations siège	6 000
Solidarité - Entraide	780
Abandons de frais membres section	8 294
Sous-traitance	717
TOTAL	39 783

Recettes 2023	
Abonnement revue « Le Mérite »	2 745
Subventions région - département	5 430
Cotisations	14 271
Dons	6 319
Abandons de frais membres section	8 294
TOTAL	37 059

Défaut de prélèvement de près de 20 % des cotisations en 2023, soit un manque de recettes de près de 1400 €

Résultat de l'exercice 2023 = - 2 724 €

Lié à un surcoût de 2 500 € pour la remise des prix 2023

Total actif au 31 décembre 2023 = + 2 760 €

Prévisionnel dépenses 2024	
Fournitures administratives	4 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions Déplacements comité	1 500
Manifestations Organisations visites	16 000
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocession cotisations siège	5 000
Solidarité - Entraide	2 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Prévisionnel recettes 2024	
Cession d'articles	100
Abonnement revue « Le Mérite »	2 500
Subventions Région département - Métropole	6 500
Cotisations	14 110
Manifestations	7 000
Publicités – Produits divers	530
Dons	3 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Objectif 2024 tendre vers 90 % du paiement des cotisations – actuellement 50 %

Yvan. MARCOU - Président départemental

Rapport moral année 2023

Après les aléas subis et liés à la pandémie de la COVID 19, comme d'autres associations, la section de l'Hérault a essayé de relancer en 2023 la dynamique des activités et réunions facteurs de notre cohésion et de nos objectifs suivant le rapport présenté par Didier ALRIC.

Il faut remarquer que notre belle jeunesse, notre cœur de cible, a pu réaliser de belles actions au cours de l'année 2023, telles que celles qui vous ont été présentée par Martine BEDES, présidente de la commission du Civisme, Mémoire et de l'Éducation citoyenne et de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers que je remercie pour son remarquable travail mettant en évidence leurs actions.

A souligner également la mise en lumière depuis deux ans de l'engagement citoyen des chefs d'entreprises sapeurs-pompiers volontaires et des collectivités qui les soutiennent comme des chefs d'entreprises sauveteurs bénévoles de la SNSM et des collectivités qui les accompagnent. Ces actions font l'objet de conventions signées avec l'attache de la préfecture de l'Hérault.

Merci aux membres du bureau et des commissions pour le travail effectué au service de l'association.

Nous avons participé financièrement à des actions de solidarité locales en exonérant nos grands anciens de leurs cotisations. Je remercie les délégués des secteurs géographiques qui ont su maintenir un lien social avec notre association soit par mail ou avec l'expédition des cartes anniversaires, ce qui est particulièrement apprécié de tous. Ils ont aussi rendu visite ou transmis à nos compagnons de plus de 90 ans les cadeaux de fin d'année rompant ainsi pour certains une monotonie latente.

Souhaitons que la fin 2024 et l'année 2025 maintiennent au beau fixe ce vivre ensemble en vous invitant à continuer de suivre régulièrement la vie de notre section sur les pages de notre site internet comme sur nos pages Facebook et ce jour à vivre la belle remise des prix qui se déroulera à partir de 14h00 dans l'auditorium.

Patrick SANDEVOIR - Président national - Remerciements



Remise des prix 2024

Palais de congrès du Cap d'Agde

Le samedi 6 juillet 2024, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, s'est tenue la remise officielle des prix de l'ordre national du Mérite dans l'auditorium du Palais de congrès du Cap d'Agde en présence des autorités du département, avec la présidence de Jérôme Bonnafoux, adjoint au maire d'Agde, en présence de M. Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM.

Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
Section Hérault

Remise des prix
samedi 6 juillet 2024
Palais des congrès du Cap d'Agde

S'adressant aux jeunes générations,
l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société, et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, capacité à prendre des responsabilités.
Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre lors d'une cérémonie officielle un prix départemental et national :

- du Civisme, de la Mémoire pour la Jeunesse et de l'Initiative mémorielle
- de l'Éducation citoyenne pour la Jeunesse
- de l'Engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise partenaire sapeurs-pompiers
- de l'Engagement citoyen SNSM d'un chef d'entreprise, station et collectivité
- des Cadets Défense - Gendarmerie - Sécurité civile
- de l'Engagement citoyen PMM Marine nationale

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Hérault
UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
agde Archipel de vie
PALAIS DES CONGRÈS CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

ANM ONM ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Section Hérault

Remise des prix
samedi 6 juillet 2024
Cap-d'Agde

agde Archipel de vie

Photo Yvan MARCOU

La remise des prix sera entrecoupée par une présentation des productions réalisées par les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin à Béziers sur la photo avec leurs enseignants devant le Pont Vieux de Béziers.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Hérault
UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS
BÉZIERS
Lycée Jean Moulin

Le nombre d'établissements de l'Hérault impliqués dans des actions d'éducation à la citoyenneté et projets "Mémoire" progresse de manière significative d'année en année et nous mettons à l'honneur de plus en plus de jeunes héraultais distingués pour leurs divers engagements sur la durée ainsi que les adultes tellement investis qui les encadrent, en témoignage la remise des prix 2024.



Quinze prix, présentés par Martine Bédès présidente des commissions, ont été décernés, récompensant 250 lauréats. Plus de 800 personnes étaient présentes à cette cérémonie, les lauréats, les chefs d'établissements, les enseignants, les familles et de nombreuses personnalités du département.

Le press-book de ces productions a été édité à 500 exemplaires.



Les enseignants
Émilie Aguilar - Gaëlle Zani - Romain Gigoux
Nathalie Marcou - Christine Lemirre - Magalie Eloy-Debonnière

Document réalisé par
l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite
section Hérault
8 rue de l'église - 34 725 Saint-Félix-de-Lodez
section.34@anmonm.org - 06 24 55 39 32
www.ordre-national-merite.info

Agence de photojournalisme Image Plus
image.plus@wanadoo.fr - 06 24 55 39 32
www.imagesplus.fr

Photographies et infographie : Yvan MARCOU

Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2024

« Le Prix de l'éducation à la citoyenneté, décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), avec une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement. Ce prix constitue aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives. » La convention de partenariat signée en 2011, renouvelable tous les 3 ans, a été reconduite entre la direction des services départementaux de l'Hérault représentée par le directeur académique Christophe Mauny et le président de l'ANMONM 34 Yvan Marcou, le 23 mars 2022.

Prix départemental à titre collectif - catégorie collège

- 1er prix aux élèves des classes du collège Frédéric Bazille de Castelnau-le-Lez

pour leurs réalisations artistiques remarquables depuis plusieurs années, dont l'objectif est la transmission des valeurs de la République à travers les Arts plastiques. Pour l'année scolaire 2023-2024 le thème est celui de la défense de l'égalité fille/garçon abordé par des dessins, logos, photos, et la mise en place d'un concours de dessins afin d'illustrer la couverture du carnet de liaison, valeur à porter et faire vivre chaque jour au collège pour tous les élèves. L'action s'est poursuivie par le projet d'illustration du prochain carnet de liaison et la réalisation d'affiches pour les jeux olympiques en vue d'une exposition organisée par la ville de Castelnau-le-Lez.



Toutes les classes du collège s'impliquent en cours d'Arts plastiques dans les divers projets.

Encadrement: Mme Isabelle Sobczak, professeure d'Arts plastiques

Principal : M. Christophe Cauquil

- 2e prix aux 9 élèves de 5e du collège Boby Lapointe de Roujan

pour leur projet de mise en place d'ateliers de lecture, de poésie et chant, en français et en espagnol destinés à des jeunes enfants de la crèche de Roujan et des jeunes élèves de l'école primaire de la commune, et bientôt aux personnes âgées de la maison de retraite de Roujan afin de nouer des liens intergénérationnels et de développer chez ces collégiens une attitude solidaire et généreuse.



Encadrement : Mme Christiane Pioch, professeur d'Espagnol,

M. Laurent Dubois, professeur de musique

Principal : M. Pierre Montpellier

Premier prix départemental de l'Éducation citoyenne 2024 à titre collectif, catégorie lycée aux 32 élèves de la classe de terminale STMG du lycée Joliot-Curie de Sète

pour avoir organisé un marché solidaire de vente de vêtements demandant une lourde préparation, des recherches de partenaires, associations, commerçants de la ville, municipalité, des demandes d'autorisation auprès de la préfecture pour l'organisation d'une tombola. Ils ont animé le marché solidaire avec la chorale des enseignants du lycée et ont même contacté la production de la série télévisée "Demain nous appartient" dont les dons de vêtements des acteurs ont été mis aux enchères. Cette action a permis de récolter 1781 euros, qui ont été versés à la Croix Rouge internationale à destination des sinistrés du Maroc et de Libye. Ce projet a développé le comportement citoyen des élèves mais aussi de toute la communauté éducative qui s'est impliquée dans le projet et de personnes extérieures, parents, grands parents, amis, qui ont apporté leur aide.

Encadrement : Mme Léna Leira, professeure d'Écogestion et Mme Laurence Magne
Proviseur : M. Jean-François Pons



Le prix départemental du civisme pour la Jeunesse 2024

« Créé en 1984, le Prix du Civismisme pour la Jeunesse a pour but de récompenser des actes de civisme notoires « de COURAGE et ACTIONS HÉROÏQUES, d'ALTRUISME, DÉVOUEMENT, de GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ, BÉNÉVOLAT,

Actes individuels, ou actes collectifs accomplis par un jeune, garçon ou fille, ou un groupe de jeunes, âgés de moins de dix-huit ans lors de la réalisation de l'action. »

À titre individuel à Nathan Vidailhet, 13 ans, de Cessenon-sur-Orb

pour son acte de courage et le sang froid lors de l'accident de voiture dont il a été victime avec sa maman et sa petite sœur âgée de 4 ans, le 25 décembre 2023, en fin d'après-midi, lors d'une sortie en campagne. En manœuvrant pour garer sa voiture au bord d'un chemin surplombant la rivière, le terrain a glissé et la maman a perdu le contrôle du véhicule qui a chuté de quatre mètres et s'est retrouvé sur le toit en bordure du



cours d'eau. Épargné lors de l'accident, Nathan a pu sortir sa maman dès qu'elle a repris connaissance, car victime d'un traumatisme crânien, alors que de l'eau commençait à pénétrer dans l'habitacle et pratiquer les gestes appris quelques jours auparavant au collège puis détacher sa petite sœur du siège auto. Le portable ayant disparu dans l'accident, il a remonté pieds nus le talus surmontant la rivière pour regagner le chemin puis se diriger vers la route principale et arrêter le premier automobiliste qui passait afin d'appeler les secours. Les sapeurs-pompiers de la caserne de Cessenon-sur-Orb, arrivés rapidement sur les lieux ont salué l'acte de courage de ce jeune collégien.

Premier prix ex aequo départemental du civisme 2024 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie CMJ

aux 18 jeunes du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de la Ville de Mèze

pour leurs diverses initiatives, environnementales, solidaires, la réalisation d'une carte aux trésors pour une meilleure connaissance du patrimoine de leur ville: le trésor choisi fut le Baphin à l'entrée du port. La carte a servi de support pour une collecte de dons pour octobre Rose en 2022 et 2023 et a été proposée lors de la Journée Jeunesse à 200 élèves de grande section, CE1 et CM1. Une opération de sensibilisation sur la durée de vie des déchets a été conduite, visite du centre de tri, panneaux de jeu sur la durée de vie des déchets, les bons gestes et le recyclage, l'organisation d'un QCM et d'un jeu de tri, ludique et sportif dans les écoles. Ils s'impliquent dans les cérémonies commémoratives.

Responsable : M. Hervé Bouffinier, délégué Jeunesse du Conseil municipal des Jeunes



aux 44 jeunes, écoliers, collégiens et lycéens du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de la Ville de Vendargues

pour leur implication dans des actions solidaires, environnementales avec la participation à l'opération 1 million d'arbres et l'inauguration de l'arbre de vie du don d'organe. Dans le cadre de la semaine départementale de ramassage des déchets, les jeunes se sont mobilisés dans le nettoyage du village et des alentours. Ils ont aussi fabriqué des nichoirs installés dans le village. Ils ont mis en place une journée sans voiture. Ils sont parvenus à réaliser la création d'un PumpTrack. Ils participent activement aux commémorations et réalisent des collectes pour le Bleu de France.

Responsable : Mme Bérange Valles, adjointe au maire



La remise des prix départementale placée sous le haut patronage du préfet de l'Hérault en période de la réserve électorale des élections législatives du mois de juillet 2024, a empêché la participation des élus et des autorités civiles et militaires du département.

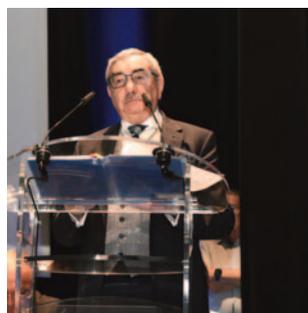
Elle s'est tenue sous la présidence de Jérôme Bonnafoux, adjoint au maire d'Agde, en présence de Patrick Sandevour, président national de l'ANMONM et présentée par Yvan Marcou, président départemental de l'ANMOM et de Martine Bédès, vice-présidente, présidente de la commission des prix.



Jérôme Bonnafoux



Patrick Sandevour



Yvan Marcou



Martine Bédès

Le prix de la Mémoire pour la Jeunesse

Le Prix de la Mémoire pour la Jeunesse mis en place en 2022 suite à une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves pour leurs actions individuelles ou collectives en lien avec l'Histoire et la Mémoire au sein de projets pluridisciplinaires portés par les établissements dans le cadre du programme prévisionnel des actions éducatives, défini par la direction générale de l'enseignement scolaire.

Premier prix départemental de la Mémoire 2024 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie collège aux 30 élèves de la classe de 3e du collège La Providence de Montpellier

pour leur implication dans un travail mémoriel de grande ampleur commencé en 2014. Les élèves ont travaillé sur des sources directes afin d'établir la liste des soldats de la ville de Montpellier Morts pour la France lors de la guerre de 1914-1918. Ils ont effectué un relevé des 1 756 noms sur le Monument aux morts de la ville, puis une recherche en ligne des fiches militaires des soldats déclarés morts durant le conflit. Pour chaque soldat, ils ont recherché des registres de matricules mis en ligne pour le centenaire de la guerre. Des documents déposés aux archives départementales, plaques d'identification, courrier des familles, actes de décès transmis par les régiments à l'état civil ont fourni les livrets militaires. Le travail s'est poursuivi dans les divers cimetières de la ville. Six ouvrages ont été rédigés "Livres d'or des Montpelliérains" Ceux de 1914-1915- 1916-1917, les deux derniers volumes 1918-1919, en 2023-2024. Sont présentés le nom de chaque soldat domicilié à Montpellier lors de son incorporation, sa biographie succincte et sa photo si possible, combattant mort pour la France.

Les jeunes participent activement aux commémorations et sont porte-drapeaux.

Encadrement : Mme Corinne Sandres, professeure d'histoire référente, le professeur de mathématiques, le professeur de français

Principale : Mme Sabine Vandevoorde



Premier prix départemental de la Mémoire 2024 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie MJC aux 8 jeunes collégiens et lycéens de la Maison des Jeunes et de la Culture Lodévois-Larzac à Lodève

pour leur projet "Par nous passe la Mémoire" sur le parcours des Enfants d'Izieu dont 17 d'entre eux ont passé un séjour en colonie à Campestre, à Lodève. Suite à un partenariat avec la Maison d'Izieu et l'Amicale des déportés d'Auschwitz, ces jeunes ont réalisé une exposition reliant les outils numériques et les documents d'archives par une carte animée sur tous les lieux de passage des Enfants d'Izieu et une vidéo citant les noms de tous les enfants déportés, leur âge et leur origine. Un moment commémoratif a été organisé le 6 avril 2024 dans le cadre des 80 ans de la rafle d'Izieu.

Responsable du projet : Mme Nora Aida



1er prix ex aequo départemental de la Mémoire 2024 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie lycée

aux 6 élèves de la classe de première spécialité HGGSP du lycée Joffre de Montpellier

pour leurs travaux de mémoire sur le parcours de 4 lycéens entrés en résistance pendant leur scolarité au lycée Joffre et Morts pour la France entre 1944 et 1945 lors de leurs activités de Résistance. Les éléments collectés aux Archives départementales, les fonds d'Archives du lycée, auprès des familles, ont permis la réalisation d'une brochure illustrée "On est très sérieux quand on a dix-sept ans". La brochure relate leur scolarité, leurs actions de Résistance et les circonstances de leur mort tragique. Elle a été récompensée au Palmarès CNRD à l'échelon départemental et académique. Elle est mise en vente au CDI du lycée et les profits reviennent à la Maison des lycéens. Une plaque commémorative a été inaugurée au lycée Joffre le 27 février 2024, marquant l'ouverture officielle de la commémoration des 80 ans de la Libération de la ville de Montpellier.

Encadrement : M. Mathias Gross, professeur d'Histoire

Proviseur : M. Olivier Briart



aux 5 classes de terminale du lycée René Gosse de Clermont-l'Hérault

pour le projet de commémoration des 80 ans de la mort de René Gosse, dont le lycée porte le nom. Les élèves ont pu s'approprier des connaissances sur la personnalité de René Gosse, sa vie, son œuvre scientifique, ses engagements, sa participation à la Résistance. Ils ont réalisé un album et une exposition composée de 27 panneaux présentés lors de la semaine de commémoration du 11 au 15 décembre 2023, ouverte à tous les élèves et habitants du territoire clermontais.

Encadrement : 5 professeurs d'Histoire Mmes Gay-Gorlier, Flavie Escoi,

Sylvie Roche, M. Beau, M. Combes, Mme Galmiche, professeure d'Anglais, Mmes Sophie Astie et Séverine Laur, professeures de Mathématiques, M. Rachid Pioui, professeur de Mathématiques, M. Luc Bougette, professeur de physique et M. Franck Brenier, professeur documentaliste



Le prix départemental de l'initiative mémorielle depuis 2022

Le Prix de l'initiative mémorielle décerné par l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) est un prix destiné aux adultes, hors école, à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif qui s'est distingué par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire, organisations et/ou participations à des actions commémoratives, organisation d'activités à caractère mémoriel dans le but de développer l'esprit de mémoire chez les jeunes en particulier.

Prix départemental 2024 de l'initiative mémorielle à titre collectif

à Michèle Blanchot, présidente de l'association "Traces d'Histoire"
à William Garrivier, président départemental de l'association UNADIF-FNDIR 34
à la ville de Montpellier,
au Rectorat de Montpellier,
au SDIS 34
au ministère des Armées et des Anciens combattants

à Michèle Blanchot et William Garrivier pour avoir réussi à faire reconnaître, avec beaucoup de persévérance depuis 2014, l'Histoire des geôles de la caserne de Lauwe de Montpellier, installées de juin au 17 août 1944 dans l'ancienne caserne du 81e Régiment d'Infanterie par des miliciens qui ont emprisonné, torturé des résistants et assassiné certains.

Michèle Blanchot et William Garrivier ont fini par obtenir, en 2019, le classement de ces cellules au titre des Monuments historiques par la DRAC du Languedoc-Roussillon.

Ces geôles de Lauwe sont un témoignage très fragilisé de la dernière guerre mondiale comportant des inscriptions griffées vouées à disparaître sur des murs qui se désagrègent. Ils ont aujourd'hui l'assurance de leur sauvegarde et de leur restauration grâce à l'aide financière et le soutien de la ville de Montpellier, du Rectorat de Montpellier, du ministère des Armées et Anciens combattants.

Ce prix est aussi un hommage aux prisonniers dans ces geôles, résistants, martyrisés parfois à mort sous les tortures par la Milice. Ce prix revient aussi et à tous ceux qui se sont attachés depuis, à transmettre leur mémoire, les associations patriotiques et le SDIS 34 pour la mémoire de l'un des leurs, Jean Guizonnier.



REMERCIEMENTS

Aux membres du jury de la commission des prix:

Mme Véronique Géronès-Troadec, directrice académique adjointe, académie de Montpellier, Martine Bédès, vice-présidente, présidente de la commission des Prix, Yvan Marcou, Bernard Joubert, Roger Pastor, Cyril Marchal, le médecin colonel Alex Bédès, Nicole Brahier, Hubert Moreau, Didier Alric, les membres de l'État-Major Stratégique du SDIS 34, Olivier Arnaudin et Magali Bonnefoi, Patrick Toustou de la station SNSM Valras-Plage, membres des commissions des prix.

À la ville d'Agde et au personnel du Palais des Congrès du Cap d'Agde, pour leur accueil et professionnalisme

Aux professeurs et élèves des classes de CAP et BAC PRO du lycée Jean Moulin de Béziers pour la présentation de leurs productions des métiers de la mode au cours de cette cérémonie.

Crédit Photographies Cécile Marson.

Rédacteur en chef et réalisation graphique : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée et relecture : Martine Bédès

Directeur de la publication Yvan Marcou - 06 24 55 39 32 - y.marcou.anmonm@orange.fr

Imprimerie : RCS Paris 491 040 549

Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP

(depuis 2017)

Le prix de l'Engagement citoyen décerné par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 34), suite à une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et le SDIS 34, récompense de jeunes sapeurs-pompiers dans leur engagement citoyen au service de la population. À l'initiative d'Olivier Arnaud, président de l'UDSP 34, l'Hérault est le seul département à avoir signé la convention avec la préfecture et le SDIS. L'UDSP 34 et l'ANMONM 34 s'engagent à conjuguer leurs efforts en faveur de la promotion et de la reconnaissance des actions individuelles et collectives des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et de leurs formateurs, par la remise de récompense par l'ANMONM et leur participation aux niveaux départemental, régional et national.

Premier prix départemental de l'engagement citoyen JSP 2024 - à titre individuel

à Sasha Pétrolèse, JSP à Saint-Pargoire en 2023 élève du lycée Bac Pro Métiers de la Sécurité à Béziers

pour son comportement exemplaire lors de l'accident survenu sur la route départementale 32 à Campagnan entre Paulhan et Saint-Pargoire le mardi 6 juin 2023, en fin de journée. Encore JSP dans la section de Saint-Pargoire, élève au lycée des Métiers et de la Sécurité à Béziers, il rentrait chez lui, accompagné par sa maman lorsque des véhicules à l'arrêt sur la route signalent, par leurs feux de détresse, une voiture accidentée qui vient de percuter un platane. Spontanément, et sans attendre les secours déjà informés par un témoin, il porte secours à un jeune enfant qui hurlait debout à l'arrière de la voiture et l'extrait du véhicule par le toit panoramique, l'éloigne de l'accident en le confiant à sa maman. Muni de sa trousse de secours, il constate, en prenant son pouls et sa ventilation que la mère de l'enfant, conductrice du véhicule accidenté, est en arrêt cardiorespiratoire. En ligne avec le 18, il procède à une extraction d'urgence avec un nouveau témoin arrivé sur les lieux, infirmier SP en civil. Pendant que Sasha effectue son premier massage cardiaque sur victime, l'infirmier SP pose une perfusion sortie de son sac à dos. Les secours, arrivés 20 minutes plus tard, ont pris le relais, l'équipage du VSAV de Paulhan a posé le DGT7, constaté un pouls, tandis que Sasha aidait les gendarmes à retrouver les papiers de la victime. Il a ensuite aidé les pompiers à porter la victime du VSAV jusqu'à l'hélicoptère.



Responsable de la section : Adjudant Michel Pastor
Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Lieutenant Magali Bonnefoi
Présidente de l'UDSP 34 : Capitaine Kathy Wasselin



Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP collectif 2024

Premier prix aux 28 JSP de la section de Sète

pour leur investissement solidaire auprès de diverses associations, au profit des enfants hospitalisés de l'Hôpital Saint-Clair, de l'inclusion et du handicap, de l'opération octobre rose, de la journée de sensibilisation et de détection des troubles visuels, de l'opération de l'association "Tous différents" œuvrant pour l'amélioration de la prise en charge de l'autisme. Depuis 2022 la section accueille Enzo, adolescent autiste, scolarisé à l'Institut Médico-éducatif de Sète,



parfaitement intégré dans la section et qui a gagné en autonomie en participant aux cours théoriques et pratiques, aux séances de sport, aux compétitions sportives des sapeurs-pompiers, aux différentes cérémonies et actions solidaires. Les fonds récoltés lors de l'opération "Tous différents" ont été remis par Enzo lors de l'inauguration d'une maison des adolescents autistes à Baillargues en juin 2024. Des liens sont tissés avec des jeunes du centre de loisir de la Police nationale de Sète pour créer une chorale qui chantera la Marseillaise aux cérémonies commémoratives. Un partenariat a été établi avec le Souvenir Français dont la section est porte-drapeau. Ces JSP recensés dans leurs établissements scolaires interviendront dès la rentrée scolaire en qualité d'assistant de sécurité aux exercices d'évacuation. Ils participeront, entre autres actions, au festival Héliopolis organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Sète les 7 et 8 septembre 2024 en faveur de l'Œuvre des pupilles.

Responsable de la section : Lieutenant Julien Tognetti

Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Lieutenant Magali Bonnefoi

Présidente de l'UDSP 34 : Capitaine Kathy Wasselin

Deuxième prix aux JSP de la section des Hauts Cantons de Lunas

pour leurs différents engagements solidaires, particulièrement lors de la crue éclair de la rivière Orb dans leur commune le 16 septembre 2023, où ils ont assuré la distribution de bouteilles d'eau pour venir en aide à la population privée d'eau potable. Ils participent chaque année au Téléthon organisé dans la ville de Bédarieux, ils rendent visite aux résidents de la Maison de retraite de leur commune et sont présents aux cérémonies commémoratives. A travers la section, c'est l'engagement des sapeurs-pompiers qui permet de maintenir des secours de proximité dans les territoires ruraux au plus proche de la population.



Responsable de la section : Sergent-chef Grégory Morin

Responsable des sections de JSP de l'Hérault : Lieutenant Magali Bonnefoi

Présidente de l'UDSP 34 : Capitaine Kathy Wasselin

Prix départemental des cadets de la Sécurité civile

aux 20 élèves de 5e du collège La Dullague de Béziers

pour leur engagement dans une formation de découverte de l'univers des sapeurs-pompiers et de la Sécurité civile, de sensibilisation aux comportements de prévention, de développement du sens civique en intégrant les valeurs citoyennes de tolérance, de loyauté, du vivre ensemble et le goût de l'effort. Le SDIS34 en partenariat avec l'éducation nationale développe les projets pédagogiques à travers les classes des cadets de la sécurité civile. Depuis le lancement du



projet le 9 janvier dernier à l'état-major du SDIS34, les cadets ont démontré du sérieux, de l'enthousiasme et des valeurs qui font la fierté de l'équipe pédagogique. Ils ont validé avec brio leur PSC1 et ils se sont portés volontaires pour vérifier et aider au contrôle des cartables à l'entrée du collège. De plus, ils assurent pleinement leur rôle d'assistant de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement.

Encadrement : M. Olivier Aranaudin, responsable du service Mission volontariat et Citoyenneté, le lieutenant Frédéric Mendy, moniteur, Mme Amandine Roy, principale adjointe, le professeur référent M. Michaël Maitres et Mme Laurence Sidobre CPE

Prix Engagement citoyen d'un chef d'entreprise partenaire des sapeurs-pompiers Prix Engagement citoyen d'une collectivité employant des sapeurs-pompiers volontaires

(depuis 2021)

Ces prix sont décernés par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM34), suite à la convention signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 34), l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et les trois chambres consulaires de l'Hérault : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers

Prix de l'Engagement citoyen 2024 d'un chef d'entreprise partenaire des sapeurs-pompiers

à Gwenola STER, présidente du Groupe STER Santé

pour son engagement citoyen employeur de sapeurs-pompiers volontaires, suite à la convention de partenariat avec le SDIS 34 qui permet de leur assurer leurs diverses missions, et pour son implication dans la formation et l'accompagnement médical des sapeurs-pompiers face aux brûlures en interventions.

Ce groupe familial depuis trois générations reste fidèle à ses valeurs d'éthique, d'excellence dans la prise en charge, sur trois sites du département, avec des soins innovants et de réadaptation aux traumatisés et grands brûlés.



Prix de l'Engagement citoyen 2024 d'une collectivité employant des sapeurs-pompiers volontaires

à la Communauté de Communes La Domitienne

pour son engagement citoyen en signant une convention de partenariat avec le SDIS 34, la remise du label « Employeur partenaire » 34, le 15 décembre 2020. La communauté de communes réunit les 8 communes de Cazouls-Lès-Béziers, Maraussan, Maureilhan, Montady, Colombiers, Nissan-lez-Ensérune et Vendres. Cette convention libère les employés sapeurs-pompiers volontaires de la Domitienne pour effectuer les missions de secours au sein de leurs centres de secours, Cazouls-Lès-Béziers, Montady et Nissan. Ce label national, décerné par le Ministère de l'Intérieur, vise à reconnaître les employeurs qui se mobilisent pour la citoyenneté en autorisant leur personnel sapeur-pompier volontaire à participer aux missions de secours et de formations pendant les heures de travail.

Président : Alain Caralp



Les sections 30 et 34 de l'ANMONM décernent deux prix en lien avec la SNSM.

(depuis 2023)

- Prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sauveteur bénévole de la SNSM. Ce prix a vocation de susciter et valoriser le volontariat en récompensant un sauveteur bénévole qui dirige une entreprise tout en poursuivant son engagement.
- Prix de l'Engagement citoyen d'un équipage d'une station de la SNSM, d'une collectivité, d'une structure encadrante. Ce prix a vocation à reconnaître l'implication, d'un équipage de la SNSM et d'une collectivité, d'une structure encadrante qui par ses choix favorise la mise en place et la continuité des secours en mer.

prix de l'Engagement citoyen 2024 d'un chef d'entreprise sauveteur bénévole de la SNSM à Patrick TOUSTOU

pour sa carrière professionnelle très accomplie, commencée très jeune, chef d'entreprise depuis 1993, qui l'a amené à prendre diverses responsabilités en tant qu'expert de justice près la Cour d'appel de Montpellier secteur Bâtiment-Travaux publics - Rubrique Électricité et Industrie, rubrique Électricité et Énergie solaire. Il a mené de front une activité de sauveteur bénévole au sein de la SNSM, commencée très jeune, il gravit très vite les échelons pour devenir à l'âge de 28 ans président de la station de Valras-Plage, l'un des plus jeunes présidents de station de France. Jusqu'en 2023 il occupe la fonction de délégué interdépartemental Hérault-Gard. Patrick Toustou a œuvré dès la mise en place du Parlement de la Mer dont il est vice-président en charge des questions portant particulièrement sur l'Éolien et la sécurité en mer. Depuis 2018, il est devenu expert de justice près la Cour d'appel de Montpellier et près la Cour Administrative d'appel de Toulouse.



prix de l'Engagement citoyen 2024 d'un équipage d'une station de la SNSM et de la collectivité

à l'équipage de la station de Cap d'Agde et à la ville d'Agde

pour le dynamisme et l'implication de cette station qui intervient souvent dans le secteur très sensible des "pierres de Brescou" unique île d'Occitanie. Ont été comptabilisées en une année 149 sorties dont 42 sorties en intervention. La station SNSM du Cap d'Agde couvre la zone géographique allant du Castellàs à Portiragnes. L'équipage se compose d'une vingtaine de bénévoles passionnés, âgés de 25 à 83 ans, qui sortent en mer, au péril de leur vie parfois, pour secourir des naufragés. Ils font preuve d'une grande disponibilité personnelle car l'équipage est opérationnel toute l'année et 24 h sur 24 pour répondre aux sollicitations du CROSSMED (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Méditerranée) lorsqu'un évènement en mer nécessite l'intervention de la SNSM. La ville est impliquée et attentive à la qualité de vie de la station.

Pdt de la station : M. Michel Mathieu Daud

Patron de la vedette : M. Régis Bresson



La remise des prix a été entrecoupée par une présentation des productions réalisées par les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin à Béziers sur la photo avec leurs enseignants devant le Pont Vieux de Béziers.



61^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite Palavas-les-Flots le 7 décembre 2024



Placée sous le haut patronage de François-Xavier LAUCH
Préfet de l'Hérault



Christian JEANJEAN
Maire de Palavas-les-Flots
et le Conseil municipal

Yvan MARCOU
Président de l'ANMONM de l'Hérault
et les Compagnons

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence
la cérémonie du 61^{ème} anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite
le samedi 7 décembre 2024 à 11 heures
organisée sur le rond-point des Ordres nationaux avenue de la Pourquière à Palavas-les-Flots.

À cette occasion seront remis les prix de l'engagement citoyen
aux cadets de la Défense 2024 (22 élèves de 5 collèges de l'Hérault)
aux cadets de la Gendarmerie 2024 (34 collégiens et lycéens de 18 établissements scolaires de l'Hérault)
aux 36 jeunes filles et garçons de la Préparation Militaire Marine de Sète.

Le prix de l'initiative mémorielle 2024 décerné aux associations Traces d'Histoire et UNADIF-FNDIR 34
sera remis au Rectorat de Montpellier, à la ville de Montpellier et au SDIS 34
pour la Mémoire, la sauvegarde et la restauration des geôles de la caserne de Lauwe de Montpellier.

La cérémonie de remise de prix du 6 juillet 2024 au Palais des Congrès du Cap d'Agde, en pleine campagne des élections législatives, avec ses obligations de réserve, ne nous avait pas autorisés d'accueillir certains récipiendaires. Ainsi à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'anniversaire de la création de l'ONM, la remise des prix départementaux s'est tenue, suivant l'invitation ci-dessus, en présence d'Éric SUZANNE, sous-préfet de Lodève, représentant M. François-Xavier LAUCH, préfet de l'Hérault, de Sophie BÉJEAN, rectrice de l'académie d'Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, de Catherine COME, directrice académique des services de l'Éducation nationale, de Véronique GERONES-TROADEC, directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale, de Christian JEANJEAN, maire de Palavas-les-Flots, de Sébastien COTE, adjoint au maire, représentant M. Michaël DELAFOSSÉ, maire de Montpellier, président de Montpellier Métropole, de Nathalie MARSAA, directrice départementale de l'ONAC VG, du colonel Éric VIAL, directeur adjoint, représentant le Contrôleur général Éric FLORES, directeur départemental du SDIS 34, de Patrick SANDEVOIR, président national de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.



Martine Bédès, présidente des commissions départementales présente les lauréats en présence, de G à D, de Catherine Come, Sophie Béjean, Éric Suzanne, Patrick Sandevour, Yvan Marcou, président départemental.



Porte-drapeaux section 34: Armand Albert, François Leheup, Jacques Darricarrere, Frédéric Munoz, Jean-Marc Leiendeckers



Lauréats du Prix de l'initiative mémorielle, Michèle Blanchot, William Garrivier, Sophie Béjean, Sébastien Cote



Lauréats du Prix de la Préparation Militaire Marine de Sète, promotion 2024, Chef de centre, le capitaine de corvette Frédéric Dumont, Emma Chabry, adjointe du chef de centre, maître-principal Jacques Robinet



Lauréats des Cadets de la Défense, promotion 2024, Lieutenant-colonel Pierre Busset (CR), capitaine Hubert Montagne (CR)



Lauréats des Cadets de la Gendarmerie, promotion 2024 le CEN Salvador Perrone représentant Philippe Pannetier, président de l'association des cadets de la gendarmerie de l'Hérault.



Les JSP de la section de Sète, premier prix départemental et premier prix national de l'engagement citoyen 2024 le lieutenant Julien Tognetti responsable de la section et lieutenant Magali Bonnefoi responsable des sections.

Voir ou revoir la vidéo de cette cérémonie sur le site Internet : ordre-national-merite34.info rubrique : Cérémonie ANMONM 34 - article du samedi 7 décembre 2024 - Palavas-les-Flots



ORDRE-NATIONAL-MERITE34.INFO

ACCUEIL

GALERIE PHOTOS

FORUM D'ÉCHANGES

SOUMETTRE UN ARTICLE

TÉLÉCHARGEMENTS

CONTACT



Mardi 10 décembre 2024 - Sète - Repas de fin d'année du secteur du Bassin de Thau 13/12/2024 par Yvan

MARCOU - 0 Commentaires

Les compagnons du secteur du Bassin de Thau ont renoué avec la tradition de partage du repas de fin...

Inscription à la newsletter

RUBRIQUES

60 ans -1963-2023 - l'ordre national du Mérite

ANMONM - association nationale

Le mot du président de la section de l'Hérault

Pourquoi et comment adhérer ?

Les prix attribués par l'ANMONM 34

Organisation de la section ANMONM 34

Les comités de la section de l'Hérault

Appel à cotisation 2025 - Adhésions 2025

Agenda ANMONM 34

Agendas associatifs divers

Actualité ANMONM 34

Cérémonies nationales et régionales

Cérémonies ANMONM 34

Réunions - Conférences - Sorties - Visites - Repas ANMONM 34

Remises de décorations

Agenda ANMONM 34 - 05/01/2025

ANMONM 34 - Info semaine 02 - 2025

Intitulé	Date	Lieu	Organisateur
Assemblée générale	05/01/2025	Sète	ANMONM 34
...

Vous trouverez ou retrouverez l'activité de la section 34 sur la newsletter hebdomadaire et sur le site internet.

LE COMPTOIR DU PROTOCOLE

Ets DUMOND depuis 1968 à Montpellier
Domaine de Soriech (rond point Crozatier et Castorama) - 34970 LATTES
contact@comptoirduprotocol.com
Tél. 04 99 137 222 - Port. 06 03 354 754
www.comptoirduprotocol.com

DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

**VENTE INTERNET
MAGASIN À LATTES**



Tableau d'Eugène Baudouin - 1888
Le port de Sète
Salon d'honneur de la préfecture de l'Hérault
© Image Plus - image.plus@wanadoo.fr
photographie Yvan Marcou

Eugène BAUDOIN
1888

**Le président
les membres du comité
les délégués des secteurs géographiques
et les Compagnons de la section de l'Hérault
vous souhaitent une bonne et heureuse année
2025**